

COMMUNE de TAILLEBOURG 17350
Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2020 à 20h
sur convocation du 13 novembre 2020

Présents :

Mesdames Sylvie ALBERT, Gillian BROOME, Marie-Claude CUBILLO, Claire FAVREAU, Catherine SARRAZIN, Aude MATHIEU ;

Messieurs Daniel ARROYO-BISHOP, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Ludovic ERABLE, Jean-Noel FLEGEOT, Gérard GALLAIS, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Pierre TEXIER.

Absents excusés :

Thomas TAVERNIER a donné pouvoir à Gérard GALLAIS.

Secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV du 23 octobre 2020
2. Délibération : Décision Modificative
3. Délibération : Désignation Délégué SOLURIS
4. Délibération : Désignation Référent COVID-19
5. Vente de l'ancienne boucherie – Accord de principe sur vente
6. Saisine Comité Technique – Projet de modification du tableau des effectifs
7. Enquête DECI
8. DETR
9. Convention Rue Aliénor d'Aquitaine – Résultats de l'enquête
10. Fonctionnement Mairie et Agence Postale durant les congés de fin d'année
11. Affaires en cours / Puits pollué / SNCF contre Mairie / Permis de construire / Ecole
12. Questions diverses

Ouverture de séance :

1. Approbation du PV du 23 octobre 2020

Monsieur le maire demande de reporter l'approbation à la prochaine séance.

2. Délibération : Décision Modificative

Modification de destination sur le budget « Investissement » pour acheter 2 petites armoires pour terminer l'aménagement du couloir de la mairie et payer l'étude de la défense incendie par le service du Syndicat des eaux.

Vote : tous pour

3. Délibération : Désignation Délégué SOLURIS

Erreur d'ordre du jour, décision déjà prise en septembre 2019

4. Délibération : Désignation Référent COVID-19

Madame CUBILLO est nommée comme « référente COVID »

Vote : tous pour

5. Vente de l'ancienne boucherie – Accord de principe sur vente

Demande au conseil un accord de principe pour la vente à 55 000 € net vendeur.

Le conseil souhaite attendre d'éventuelles autres offres

6. Saisine Comité Technique – Projet de modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire fait part de la suppression du tableau des effectifs, du poste occupé par Didier Métivier, après son départ en retraite.

7. DECI

Monsieur MAZIERE de la RESE nous présente le projet du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

8. DETR

Monsieur le maire indique que suite à l'élaboration du schéma de défense contre l'incendie (129 000€) et à l'obligation de s'y conformer avec un planning précis, il va demander les premiers devis en privilégiant pour les premières installations (bâches incendie), les sites à risques (exploitations agricoles, zone d'artisanat).

Ces devis permettront d'accéder aux demandes de dotation (DETR 2021).

9. Convention Rue Aliénor d'Aquitaine – Résultats de l'enquête

Madame ALBERT remet les résultats d'une enquête réalisée sur la rue Aliénor qui a synthétisé les différents avis sur un aménagement.

Monsieur le maire propose de lancer une mission d'esquisse (convention) auprès du Syndicat Départemental de Voirie (5300 € Ht) sur le budget 2021.

Vote : tous pour

10. Fonctionnement Mairie et Agence Postale durant les congés de fin d'année.

Proposition de planning validé par le conseil.

11. Affaires en cours / Puits pollué / SNCF contre Mairie / Permis de construire / Ecole

Puits pollué : la mairie a été déboutée en première instance, elle fait appel sur les conseils de l'avocat.

Permis de construire de l'école : l'assurance demande de lui fournir des documents supplémentaires pour ouvrir un dossier de sinistre.

12. Questions diverses

Monsieur le maire :

- informe que la municipalité a commandé des produits phytosanitaires biologiques pour un essai d'entretien du cimetière. Pour cette opération, un des employés doit mettre à jour son habilitation « phytosanitaire ».
- informe d'une étude de réfection de la route des maçons.
- informe, suite à des remarques, que le terrain utilisé à côté de l'autoroute et sur lequel des personnes font du moto-cross n'a jamais appartenu à la municipalité, mais aux ASF.
- Explique les tenants et les aboutissants de l'arrêté décision de fermeture de l'école concernant le cas de COVID.
- Avec la LPO, nous arrivons à la fin du contrat. Une nouvelle étude est en cours. La décision sera prise après avoir reçu les nouvelles propositions.

Madame CUBILLO explique qu'il faudra distribuer les colis de Noël les WE du 11-12 et 13 décembre.

Gillian BROOME demande que l'on mette l'agglomération à 30 km/h

Fin de séance à 22h 50